

"Les conservateurs combattent la communauté des républiques" dans La Libre Belgique (4 septembre 1991)

Légende: Le 4 septembre 1991, le quotidien belge La Libre Belgique revient sur l'épreuve de force entre fédéralistes et confédéralistes à propos de la redéfinition des liens entre les Républiques lors du Congrès extraordinaire des députés de l'URSS.

Source: La Libre Belgique. 04.09.1991, n° 247. Bruxelles.

Copyright: (c) SAIPM

Le présent article est reproduit avec l'autorisation l'Editeur, tous droits réservés. Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique de la société de gestion Copiepresse info@copiepresse.be

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"les_conservateurs_combattent_la_communaute_des_republiques"_dans_la_libre_belgique_4_septembre_1991-fr-730dd5da-ae03-4e64-99d5-115408fd23c3.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

Les conservateurs combattent la communauté des républiques

La seconde journée de travail du Congrès extraordinaire des députés de l'URSS suit son cours dans une ambiance plus calme et apparemment moins dramatique par rapport à celle qui a caractérisé la journée précédente, mais cette atmosphère laisse malgré tout une impression d'extrême précarité. La situation reste, en effet, paradoxale : ayant accepté lundi par une majorité écrasante des voix la déclaration des «Onze» comme unique point de l'ordre du jour, le Congrès a de ce fait prédéterminé *de facto* sa propre disparition imminente et irréversible de la scène politique, mais il n'en demeure pas moins que ce «*mort législatif*» en sursis est toujours capable de bloquer la formation des structures de gestion *ad hoc* préconisée par le programme des «Onze», dans la mesure où les conservateurs et les «*intransigeants*» radicaux pourraient s'unir afin de saboter l'adoption par le Congrès des amendements nécessaires à apporter à la Constitution en vigueur pour légitimer la formule de transition de ce qu'on appelle déjà «*la Communauté des républiques*».

Cependant, cette menace semble moins grave par rapport aux conséquences éventuelles d'un vête positif pour les amendements en question, et cela pour la bonne raison que la nouvelle réalité juridique qui en résultera ferait passer le pouvoir réel dans le pays au Conseil d'État, c'est-à-dire aux leaders républicains qui le composent. Or, cela crée une situation où les prérogatives du président Gorbatchev seront réduites, selon l'expression de M. Sobtchak, à un simple «*symbole de l'étatisme* », alors que celles de M. Eltsine, imbu de sa gloire de «*rédempteur*» et fort du soutien légal des millions d'électeurs russes et de son parlement, s'étendent au point de devenir quasi illimitées. Le déséquilibre est plus qu'évident, et plusieurs observateurs considèrent que, dans ces circonstances, le leader russe ne résistera pas à la tentation d'en profiter au maximum pour s'assurer les positions dominantes au sein du Conseil comme pour imposer à ses collègues sa vision de la future communauté.

«*En tout état de cause, Boris Eltsine ne cherchera guère un plein consensus avec les présidents des autres républiques*», remarquait mardi un des observateurs de Tass, devenue depuis peu, par ailleurs, une agence d'information indépendante.

La situation reste donc pleine d'embûches qui rendent aléatoire l'entente définitive entre les républiques; mais on se demande toutefois si cette montée impétueuse et irrésistible du tout puissant leader russe ne serait pas préférable, du moins au moment où le PCUS, qui vient de signifier officiellement son refus de se dissoudre et de suspendre ses activités (comme l'exige le récent décret de M. Eltsine), commence à ruer dans les brancards. En effet, les autres leaders républicains auront beau se plaindre - avec ou sans raison - des velléités «*néo-impériales*» du Président de la Russie, il n'y a que lui qui puisse réellement mater les multiples Vendéens qui subsistent encore au sein de la société et de l'establishment du pays.

Quant à M. Gorbatchev, il doit être conscient du fait que le passage éventuel du pouvoir exécutif au Conseil d'État *ad hoc* lui fera partager son fauteuil présidentiel avec les dirigeants des républiques, et en ce sens le Président soviétique semble être psychologiquement prêt à ne plus prétendre à une influence déterminante sur l'ensemble des processus dans le pays. Cela signifie qu'il laisse aux leaders républicains le soin de mener à bon terme le problème de l'indépendance des pays baltes, de définir les modalités de l'accord économique interrpublicain et même de choisir le modèle d'organisation fédérative ou confédérative de la future union ou communauté.

Mais, comme il est exclu que M. Gorbatchev se contente d'assister en spectateur à la grande bataille qui s'annonce entre le «*fédéraliste*» Eltsine et les «*confédéralistes*» républicains, c'est sans doute dans le sillage du leader russe qu'il choisira de rester, et cela à plus forte raison que la position «*unioniste*» de M. Eltsine donne à M. Gorbatchev certaines chances d'être réélu aux premières élections présidentielles de la future union. Il est vrai, toutefois, que M. Eltsine, interrogé à ce sujet mardi, a évité de répondre à la question si, le cas échéant, il soutiendrait la candidature de M. Gorbatchev.